

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 34 (1946)

**Heft:** 702

**Artikel:** Hommages à Emilie Gourd : (suite des messages)

**Autor:** A.W.-G. / Gourd, Emilie

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-265727>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Pour et contre le vote des femmes

### Délégations féminines devant nos autorités.

Dans les nombreux cantons où le vote des femmes est à l'ordre du jour, il y eut ces temps derniers pas mal de débats intéressants dont les quotidiens nous ont fait parvenir quelques échos. N'est-il pas opportun d'évoquer ici deux séances plus mémorables pour nous parce que des femmes y sont intervenues ?

La première séance eut lieu le 14 janvier à Genève de cette année, l'autre à Zurich, le 28 janvier. Ces deux manifestations étaient pourtant fort différentes: à Genève, les délégations parlèrent en présence des membres de la Commission du Grand Conseil chargée d'étudier la question. A Zurich, c'est au cours d'une séance plénière du Grand Conseil que les « oratrices » furent appelées à présenter leurs exposés contradictoires.

### A GENÈVE

Les groupements féminins qui veulent faire triompher leur droit au suffrage avaient demandé à la commission de bien vouloir recevoir une délégation qui eût l'occasion de faire valoir auprès d'eux ses divers arguments. La réponse de la Commission fut favorable, aussi les groupements s'entendirent-ils pour envoyer des **déléguées représentant des milieux différents et chargées de défendre des points de vue différents.**

M<sup>me</sup> Bondallaz, vice-présidente de l'Association genevoise pour le suffrage féminin exposa la première les raisons d'ordre général qu'ont toujours invoquées les pionnières du mouvement: c'est faire œuvre de justice que de donner aux femmes des droits politiques égaux à ceux des hommes, puisqu'elles supportent des charges égales, elles payent leurs impôts, elles ont la même responsabilité devant la loi; au cours de la dernière guerre, elles ont été aussi appelées, dans le rang ou au civil, à participer à la défense du pays. Les nations voisines ont si bien discerné cette évolution qu'ils ont donné aux citoyennes leurs droits politiques complets. Nul ne saurait prétendre que la femme suisse n'a pas autant de maturité civique que toutes celles qui vivent au delà de nos frontières.

M<sup>me</sup> Jean Vincent représentant les femmes du parti du Travail, donna des indications sur leur activité sociale et montra combien elles étaient handicapées par l'absence de droit de suffrage.

M<sup>me</sup> Carlier au nom des femmes catholiques qui s'occupent activement des œuvres éducatives, sociales, morales que l'Eglise doit étendre et développer toujours davantage sent la nécessité de participer à la vie politique du pays.

M<sup>me</sup> Julien Lescaze, de la Ligue du Gothard fit ressortir que la femme suisse désire collaborer à la vie civique et politique du pays en y apportant les dons particuliers qu'elle possède, elle espère contribuer par là à une vie plus complète et plus harmonieuse de notre peuple.

M<sup>me</sup> André Fatjo a trois fils, elle se rend compte que la mère de famille aussi se voit traversée dans son rôle d'éducatrice parce qu'une grande part de l'autorité que la femme avait jadis sur ses enfants a passé entre les mains de l'Etat et que sans les droits politiques, elle est totalement impuissante à l'égard d'une foule de décisions qu'on prend sans elle. De plus, la femme est appelée à former, jour après jour, de bons citoyens. Dans ce but, ne doit-elle pas être, elle aussi, une citoyenne? Enfin, M<sup>me</sup> M. J. Mercier, professeur à

## La XIV<sup>me</sup> Journée d'éducation à Neuchâtel

Organisée sous les auspices du département de l'Instruction Publique, la commission d'éducation de l'Alliance de sociétés féminines suisses, la Société pédagogique neuchâteloise, la fondation Pro Juventute et la Ligue Pro Familia, avec le concours des associations pédagogiques et féminines de la région ont consacré une journée d'étude à la Paix et son titre principal: Orientation de la Jeunesse vers l'idéal de la Paix contenait tout un programme que participants et participants étudièrent consciencieusement.

M. Camille Brandt, chef du département de l'Instruction Publique souligna la nécessité d'une paix dans le monde, le devoir qu'a la jeunesse de s'intéresser aux problèmes et à la construction de la paix. Les aînés qui ont vu deux guerres en l'espace de 30 ans, et qui sont écrasés sous un amas de scepticisme n'ont pas su la construire.

Comment réaliser les paroles de J. Michelet qui disait en 1845: « Le XX<sup>me</sup> siècle déclarera la paix au monde? » En 1945, à la séance du prix Nobel, Gustave V. déclarait: Il faut construire un monde où les hommes cohabiteront en paix, M. Ph. Muller secrétaire de l'Association suisse pour une Société des Nations et professeur au gymnase cantonal démontra que les bons pédagogues s'opposent à la vague de scepticisme en s'efforçant d'y substituer l'enthousiasme. Ils poseront les premiers jalons de la paix dans notre pays en éduquant la jeunesse, en lui expliquant la nouvelle société des nations, la coopération internationale. La jeunesse doit savoir que la source de la guerre n'est pas inclusivement dans un peuple, elle est aussi en nous-mêmes, en Suisse même. Pour parvenir à la paix, il faut commencer de la réaliser en chacun de nous, dans la famille, dans le cercle habituel en bannissant tout sentiment de haine, d'envie, de jalousie. Pour détruire le germe de la guerre nous devons tout apprendre à aimer, réapprendre la loi d'amour, vaincre l'indifférence qui dessèche tout noble sentiment et fait échouer tous les efforts de culture, fait mourir la démocratie même du fait que l'individu se désintéresse des choses de l'Etat. Il faut éduquer les individus, les cultiver, les faire sortir d'eux-mêmes, leur apprendre à être des personnes, à être humains, à savoir ce que c'est que le bien, le vrai, le beau, qu'ils sachent que l'éducation est un échange d'âme à âme. Les seuls grands éducateurs furent ceux qui apprirent aux jeunes à devenir quelqu'un, conclut M. Muller.

M<sup>me</sup> Marguerite Evard, de St-Sulpice (Vaud) parla de l'éducation internationale, prouva par des faits historiques que des tentatives furent faites six cents ans avant J.-C. pour instaurer la paix entre les peuples, (essai de S. d. N.).

M<sup>me</sup> Evard démontra à l'aide de projections lumineuses qu'il était possible d'intéresser les enfants à la paix au moyen de jeux récréatifs variés.

Un mauvais enseignement de l'histoire empêche l'établissement de la paix de même que l'abdication du citoyen qui se désintéresse des choses du pays. Maintenir la croyance qu'on ne pourra pas supprimer les guerres du fait qu'elles ont toujours existé est un crime contre l'humanité. Orienter la jeunesse vers l'idéal de la paix ne signifie pas pour les pédagogues, qu'ils auront une heure de plus à ajouter au programme des leçons, leur premier devoir est de croire eux-mêmes à la paix, avec foi, de la vouloir, de réaliser l'harmonie, de combattre le scepticisme, de réapprendre la réalité de cette parole: aimez-vous les uns les autres. Ils doivent être les maçons qui construiront la cathédrale des valeurs spirituelles. Des éducateurs doivent avoir assez d'âme, de volonté pour parler de la paix, en l'ayant en soi.

Pour former de futurs hommes et femmes pacifiques, il faut sublimer les instincts combattifs en les détournant au profit de la loi d'amour, d'entraide. Il y a la pour notre pays qui veut rester neutre et désire entrer dans la S. d. N. tout un magnifique programme: mettre en pratique la grande idée de Pierre Cérésole, organiser en grand le service civil.

Notre pays ne veut pas faire la guerre, alors, qu'il prépare une armée de paix, des jeunes gens, des jeunes filles en grand nombre pour le service civil. C'est pour lui le seul moyen de payer sa dette à l'humanité et de faire partie de la S. d. N. en maintenant ses traditions.

A la fin de cette intéressante journée un grand souffle d'air pur fut apporté par quatre jeunes gens de différents groupements de jeunesse qui vinrent demander aux aînés de leur faire confiance, de tenir compte en éduquant la jeunesse de sa personnalité. Un grand espoir envahit l'auditoire attentif en écoutant le programme de la jeunesse qui tend vers le même but, une seule pensée était dans les cœurs: Va jeunesse qui nous parle, tu nous redonnes confiance, ouvre tes ailes, et vole à la reconstruction d'un monde meilleur que nous les aînés n'avons pas su construire.

E. DI CENTA.

l'École Secondaire apporte l'opinion des jeunes. Après une longue période où la jeunesse féminine restait parfaitement indifférente au droit de vote, il se manifeste maintenant un réveil significatif. Toutes se voient plus ou moins contraintes de se préparer à exercer une profession et elles se rendent compte qu'elles sont sans défense dans la lutte pour le gagne-pain tant qu'elles n'ont pas les droits politiques. Elles ont été vivement impressionnées par une séance organisée en octobre à l'École (lors de la réunion internationale d'un comité suffragiste) où des femmes de pays divers, y compris une dame égyptienne et une dame hindoue, leur ont parlé de l'activité politique des femmes dans leurs contrées.

Le président demanda si ces dames délé-

guées réclamaient des droits politiques complets, celles-ci répondirent affirmativement et se retirèrent espérant avoir peut-être influencé tel ou tel conseiller incédis.

A ZURICH

les femmes avaient été invitées à venir, en séance plénière, du Grand Conseil! faire valoir les arguments pour et contre le vote des femmes. M<sup>me</sup> Dr. Autenrieth pour les suffragistes, M<sup>me</sup> Wipf, femme du pasteur de Bülach, contre l'égalité des droits politiques. Chacune devait s'efforcer tour à tour d'éclairer et de convaincre leurs auditeurs.

Ces deux dames eurent, au cours de la séance, une attitude si digne qu'elle frappa plus d'un spectateur. Ceux qui s'attendaient

(suite en 3<sup>me</sup> page)

## Hommages à Emilie Gourd

(Suite des messages)

### Du secrétariat féminin suisse.

« Voici maintenant près d'une année que je suis à l'écart de toute séance et je me demande quand il m'arrivera de pouvoir commencer à y prendre part, et s'il ne serait pas plus sage de donner ma démission en bloc de toutes ces activités auxquelles je tiens pourtant depuis si longtemps?... »

Chère M<sup>lle</sup> Gourd, elle écrivait ces lignes le 16 novembre 1945 et nous nous demandions à ce moment ce qu'il adviendrait si E. Gourd donnait « sa démission en bloc ». Nous savions qui nous perdriions: Vice-Présidente de la Commission III du Secrétariat féminin suisse, elle a aidé à sa fondation par son expérience et sa clairvoyance, elle a soutenu, encouragé, aidé la secrétaire; toujours franche, toujours droite, elle apportait un esprit dans son travail que bien des jeunes pourraient lui envier; tout était chez elle précis, clair, spontané; elle savait rendre agréable les sujets les plus rébarbatifs; elle a su donner à sa correspondance ce caractère aimable et enjoué, même lorsqu'il s'agissait de choses officielles ou administratives.

Nous savions qui nous perdriions et nous savons hélas qui nous avons perdu; bien trop vite, alors qu'après cet immense travail de pionnière, elle aurait mérité d'en voir un des résultats les plus imminents « le vote des femmes ».

Le Mouvement Féministe de décembre porte comme en-tête cette formule de vie: « Il faut pouvoir tout risquer, fût-ce notre vie entière, sur une grande espérance (H. Goblet d'Alviella); ce fut bien l'attitude de M<sup>lle</sup> E. Gourd.

Au nom du Secrétariat féminin suisse et de ses associations-membres, nous rendons hommage à notre très regrettée E. Gourd et nous nous permettons de transmettre à sa famille et à ses amis nos bien sincères condoléances.

Secrétariat féminin suisse:

La Présidente: E. M. Schlatter  
La Secrétaire: D. Lecoultré.

### D'Emmy Bloch

ancienne rédactrice du *Schweizer Frauenblatt* les rencontres avec elle respiraient toujours la vie, et la compréhension intelligente et sincère de l'actualité.

Je lui conserverai un souvenir fidèle et ému...

### De Mlle Beeli

ancienne présidente et fondatrice de la section de Davos, qui compte 93 ans ou plus.

Il faut que je vous exprime, à vous-même et au Mouvement, ma profonde sympathie à l'occasion du décès de l'« Unique » M<sup>lle</sup> Gourd. Cette personnalité qui aimait la lutte doit beaucoup vous manquer maintenant, au moment décisif.

N.D.L.R. — Nous nous excusons d'une erreur de date qui s'est glissée dans l'article sur Eleanor Rathbone dans notre numéro du 16 février. Le Congrès international de Genève a eu lieu en 1920 et non en 1921.

LA RÉDACTION.

**MATURITÉS**  
BACC. POLY.  
LANGUES MODERNES  
COMMERCES  
ADMINISTRATION

33 professeurs  
140 heures  
Programmes  
individuels  
gain de temps

**École LEMANIA**  
LAUSANNE

à accueillir l'œuvre du maréchal Liautey, contribué même à ouvrir le Maroc à la France.

L'amour qu'Isabelle portait à la nature déserte et libre des hauts plateaux algériens s'accompagnait d'une philosophie à demi inspirée de la sagesse musulmane, à demi héritée de son ascendance chrétienne. Qu'on en juge par ces quelques lignes empruntées à ses notes de route:

Je me souviens aussi de la paix profonde, infinie, qui était descendue en mon âme, ce soir-là, tandis que je traversais les villages maraboutiques d'Elbeyada et d'Elakbab, inondés des derniers rayons du couchant... Et cependant, en quelle angoisse, en quelles circonstances cruelles j'étais venue là! Mais est-ce que toutes ces matérialités, toutes ces misères éphémères, touchent les âmes des initiés? On peut, à certaines heures béniées, faire abstraction de toutes les circonstances douloureuses et se livrer à d'autres impressions, celles que nous portons en nous et celles qui nous viennent de l'Inconnu, à travers le prisme sublime du vaste univers.

Souvent aux heures envolées de prospérité, j'ai trouvé la vie ennuyeuse et laide. Mais depuis que je ne possède plus que mon esprit toujours en éveil, depuis que la douleur a trempé mon âme, je sens, avec une sincérité absolue, l'ineffable mystère qui est répandu dans toutes les choses...

Le père bédoûin, illettré et inconscient qui loue Dieu en face des horizons splendides du désert au lever du soleil, et qui le loue encore en

face de la mort, est bien supérieur au pseudo-intellectuel qui accumule phrases sur phrases pour dénigrer un monde dont il ne comprend pas le sens et pour insulter à la Douleur, cette belle, cette sublime et bienfaisante éducatrice des âmes...

\*\*\*

Est-ce à cause de ses idées politiques ou pour toute autre cause qu'Isabelle se trouva en butte à l'animosité des milieux officiels et que la reconnaissance civile de son mariage musulman lui fut refusée? Elle s'était fixée avec son mari à Eloued. En janvier 1901, il lui arriva d'être brutalement attaquée par un fanatique, peut-être à la solde d'une confrérie ennemie des Kadryas. Blessée au bras, elle fut soignée à l'hôpital militaire français et ne garda de cette agression qu'une raideur du coude droit. Peu après, en juin 1901, et tout aussi mystérieusement, elle fut expulsée du territoire algérien et ne parvint à obtenir à ce sujet aucune explication de la part des autorités et aucune protection de la part du consulat russe dont elle dépendait encore, son mariage n'ayant pas été officiellement reconnu. Elle gagna Marseille. Grâce à une permutation dans les hussards, son mari put la rejoindre au bout de quelques mois. Sans ressources, elle mena une vie très dure, travaillant même sur le port parmi les trimardeurs. Mais elle put heureusement faire reconnaître la validité de son mariage, ce qui lui permit de rentrer en Algérie

par la grande porte de la naturalisation, maintenant qu'elle était l'épouse d'un Français.

Son engagement militaire fini, Sliman Ehmi renonça à l'armée et obtint une place de secrétaire-interprète à Ténès. Dès lors, l'ambition d'Isabelle fut de pénétrer le Sud algérien, le Sud oranais et, si possible, le Maroc. Cette dernière joie ne lui est pas donnée, puisqu'elle ne s'aventure que juste sur la frontière. Elle atteint Ain-Sefra. Elle s'enthousiasme pour ce pays neuf, encore presque intact, où la colonisation française s'annonce avec une plus large compréhension et de meilleures méthodes que partout ailleurs. Elle participe non seulement à la vie des indigènes, mais à celle des troupes françaises, s'intéresse au sort des hommes de la Légion étrangère, à leur désespoir mêlé de souvenirs touchants et de soif d'aventures. Sa carrière d'écrivain s'affirme de plus en plus. Elle commence à être connue par ses descriptions algériennes si parfaitement exactes et si poétiques, par ses idées généreuses, par sa vie, qui est un défi à toute convention et ne présente cependant aucune trace de relâchement moral. Elle a vingt-sept ans. Elle est heureuse. Une magnifique carrière lui est ouverte. Son mari la rejoint pour un séjour à Ain-Sefra. Un soir de tempête, leur maisonnette est emportée par le torrent. Sliman-Ehmi ne sait pas nager. Isabelle veut lui ménager une sorte de radeau. Elle rentre

dans la maison pour s'emparer d'une planche. A ce moment tout s'écroule sur elle tandis que Sliman, pourtant moins exercé qu'elle à la vie sportive, est sauvé par miracle.

Le corps d'Isabelle fut retrouvé sous les décombres deux jours plus tard. Le général Liautey, qui s'était intéressé aux écrits de la jeune femme, la fit inhumer au cimetière musulman d'Ain-Sefra.

La nouvelle de sa mort ne fit pas grand bruit dans le public littéraire de l'époque. Pourtant tout un cercle d'amis: colons, militaires, peintres, écrivains, ressentirent douloureusement le départ prématuré d'Isabelle.

Le docteur Mardrus, l'orientaliste connu, traducteur des *Mille et une Nuits* était alors en voyage en Koumriie avec sa jeune épouse, Lucie Delarue-Mardrus. Tous deux avaient espéré faire un jour la connaissance de Si Mahmoud. Désolés à la nouvelle de sa mort, ils accoururent à Bône où ils pensaient trouver la tombe d'Isabelle auprès de celle de sa mère, qui y était enterrée au cimetière musulman sous le nom de Fatima Manoubia. Ils ne trouvèrent que quelques amis désolés et accomplirent une sorte de pèlerinage à la recherche de son souvenir. Lucie Delarue-Mardrus lui consacra un long article nécrologique et un poème dont quelques vers sont touchants:

Te regretter, alors que je ne t'ai point vue  
Au moment où mes mains allaient prendre  
tes mains...

(suite de la 2<sup>me</sup> page)

à des propos agréables, à des allusions blessantes ou même à une timidité ou une nervosité « bien féminines » en furent pour leurs frais de curiosité. On vit les deux antagonistes assises paisiblement côte à côte durant les débats, échanger fréquemment entre elles des paroles sereines et amènes.

M<sup>me</sup> Autenrieth exposa avec talent et objectivité les raisons qui militent en faveur du suffrage féminin, tandis que M<sup>me</sup> Wipf parla au nom de celles qui, après l'effort civique collectif qu'elles ont fourni pendant la guerre, préfèrent rentrer dans leur coquille et se vouer exclusivement aux soins de leur famille et de leur intérieur, car décidément, elles sont fatiguées !

On se rend compte que l'opinion de M<sup>me</sup> Wipf est très répandue parce qu'elle est facile. Beaucoup de femmes sont dans une situation assez aisée pour ne pas éprouver le désir de se mêler de politique, même intérieure. Celles qui réclament sont à leur avis des agitées avides de se mettre en avant. Ces dames si lasses ne se mettent nullement à la place des isolées qui se débattent dans les difficultés juridiques, financières ou professionnelles. « Je n'ai pas besoin du droit de vote, décrètent-elles, donc aucun n'en a besoin ». Pourra-t-on leur faire entendre que, si ce droit ne leur paraît pas nécessaire aujourd'hui, il pourrait être indispensable demain à leur fille ? Elles verraient ainsi que ce bulletin qu'elles dédaignent est un moyen et combien indispensable de défendre cette famille, cet intérieur auxquels elles tiennent par-dessus tout.

Quoi qu'il en soit, le Grand Conseil zurichois a été convaincu dans sa majorité par M<sup>me</sup> Autenrieth, puisqu'il a voté par 86 voix contre 70 l'introduction du droit de vote et d'élection pour les femmes, dans le canton de Zurich.

Après une seconde lecture, la décision dernière appartiendra au peuple souverain, c'est-à-dire aux électeurs masculins. Suivront-ils la voie ouverte par leurs magistrats ? C'est ce que nous verrons.

Avec nos lecteurs, nous suivrons pas à pas la marche de l'idée dans les divers cantons qui s'en occupent ; puisse cette marche devenir de jour en jour plus assurée !

A. W.-G.

(suite de la 1<sup>re</sup> page)

Les affiches seront réservées aux campagnes précédant les votations.

La semaine d'information sur le suffrage féminin, précédant les votations, concourra à notre campagne.

M<sup>me</sup> Studer recommande de bien choisir les titres de conférences, de travailler les cercles campagnards, M<sup>lle</sup> Quinche, de veiller aux articles antiféministes qui paraissent dans les journaux et d'y répondre. M<sup>me</sup> Amstutz, rédactrice au *Bund*, recommande aux femmes d'exercer leur pression sur les journaux, les abonnées ont une arme dont elles ne savent pas se servir : le désabonnement à un journal



De la carrière littéraire d'Isabelle Eberhardt que va-t-il rester ? On sait que les écrits jetés dans les cours éphémères des publications quotidiennes sont le plus souvent perdus. De la vase qui avait recouvert la maisonnette d'Ain-Sefra, on put retirer les pages d'un petit roman à peine achevé : *Le Trimarqueur* et quelques feuilles de route. Presque plus rien ne subsisterait de l'activité littéraire d'Isabelle si le rédacteur de la *Dépêche algérienne* et de l'*Akhbar*, Victor Barrucand, ne s'était appliqué à réunir en volume un certain nombre des articles et des nouvelles publiés par sa jeune collaboratrice, ainsi que les pages retrouvées après sa mort. Ces livres<sup>1</sup> : *Pages d'Islam*, *Notes de route*, *Dans l'ombre chaude de l'Islam*, *Le Trimarqueur*, sont un peu oubliés aujourd'hui. Ils sont cependant d'un grand charme dans leur sincérité. Peut-être en les abordant est-on parfois déconcerté par l'absence de tout préliminaire, de tout encadrement, de tout plan voulu. Il s'agit en somme d'une collection d'instantanés. Mais à la longue, lorsqu'on en a pris connaissance et que, tout naturellement, ces paysages, ces types, ces aperçus de la vie indigène, se mettent d'eux-mêmes à leur place les uns à côté des autres, on s'aperçoit du grand talent d'évocation, grâce auquel Isabelle Eberhardt fait vivre autour de nous un monde qui

adversaire ou publiant des articles qui les a blessées. Elles doivent aussi informer les journaux de l'activité féministe, leur envoyer des comptes rendus d'assemblées, de conférences, etc., etc.

M<sup>me</sup> Ch. Muret (Lausanne) demande de faire la liaison entre le droit de vote et la vie quotidienne et recommande la célébration de la journée internationale de la femme pour la paix le 8 mars.

Cette séance nourrie et intéressante est levée à 16 h. 40.

A. BONDALLAZ.

## Assemblée générale d'« Aide et conseils aux mères »

L'assemblée générale d'aide et conseils aux femmes enceintes a eu lieu le 15 février, à la Salle Centrale. M. le pasteur Henriod, président de la Communauté d'action pour la famille, ouvre la séance qui débute par une courte partie administrative.

M<sup>me</sup> Châtillon, présidente d'« Aide et Conseils », rapporte sur l'activité de l'œuvre. Elle adresse de chaleureux remerciements à tous ceux qui contribuent à sa bonne marche et tout particulièrement aux directrices si dévouées et si compétentes, Mmes Favre et Chavaz. La Fête des bébés n'ayant pas pu s'organiser en 1945, le gros souci du Comité est l'état déficitaire de nos finances.

Le rapport de M<sup>me</sup> Favre, directrice du bureau de la rue Rousseau 1, nous apprend que 608 mères ont eu recours à ses conseils. 26 % de ces mères sont malheureusement des célibataires, ce qui marque une augmentation des naissances illégitimes. Ces jeunes filles sont-elles suffisamment protégées ? M<sup>me</sup> Favre donne des exemples très frappants de jeunes mal entourées par leur propre famille ou trop isolées. Pourquoi peut-on engager des mineurs dans les cafés ? Pourquoi n'exige-t-on pas une carte d'identité à l'entrée des dancing's ? Trop de jeunes sont exposées. M<sup>me</sup> Favre réclame des remèdes éducatifs et législatifs et, d'une façon générale, une protection meilleure des moins de 20 ans.

M<sup>me</sup> Calame qui prend ensuite la parole, est la fondatrice et l'animatrice de la *layette éducative* : cette œuvre si utile vient de fêter sa centième réunion. Grâce à de judicieux conseils les jeunes mères, trop souvent lancées dans la vie sans direction, apprennent à préparer elles-mêmes tout ce qu'il faut pour le petit être attendu. Bien des liens de sympathie et de confiance s'établissent ainsi.

Un rapport financier très clair est présenté par M. Mégevand. Il adresse un appel pressant à tous pour combler le déficit. Les dépenses se sont élevées à fr. 5006,45 ; il a fallu prélever fr. 1032,81 sur le solde de nos réserves.

Le comité a fait appel au Dr. Tournier, qui a bien voulu accepter de nous parler de *la psychologie de la famille moderne*. D'où proviennent les conflits conjugaux trop fréquents de nos jours ? Contrairement à l'opinion généralement répandue, on ne divorce pas à la légère ; chaque cas particulier est un drame qui succède

à une vie de crise. Le manque d'unité des parents entraîne trop souvent une situation difficile pour les jeunes, peu arrivent à créer une véritable communauté de la famille.

Le mal est-il plus grand qu'autrefois ? Non, l'appel des sens et l'orgueil spirituel ont existé de tous temps et à bien des égards, on est aujourd'hui mieux préparé au mariage. Un grand problème se pose : il y a dans l'esprit et dans les mœurs actuels des facteurs adverses. Le grand fait nouveau, c'est l'émancipation de la femme à laquelle a succédé souvent la démission de l'homme. Le père se désintéresse trop fréquemment des problèmes éducatifs et ces soucis retombent lourdement sur la mère de famille. La philosophie de la chance, la notion du hasard sont à la base des revendications égalitaires. Il n'y a de reconstruction possible que par une réforme de notre pensée. Ne parlons pas de hasard, mais ayons la ferme conviction que Dieu appelle chacun à réaliser sa propre vocation. Là est la source possible de tout redressement.

La femme doit se développer, l'enfant grandir, ce ne sera plus la communauté tyrannique d'autrefois, mais le retour à la notion fondamentale de l'autonomie de la personne humaine. C'est ce qu'il appartient au chrétien de démontrer, en replaçant Dieu au centre de la famille.

L'assemblée a chaleureusement applaudi cette belle conclusion du Dr. Tournier et le pasteur Henriod, avant de lever la séance, a encore recommandé très particulièrement l'œuvre d'aide et conseils aux femmes enceintes, rue Rousseau 1. Il lui faut l'appui de tous, pour qu'elle puisse poursuivre son action bienfaisante.

Compte de chèques postaux 1.8407.

V. K.

## A propos du vote des femmes

Mlle Antoinette Quinche  
à l'Institut National Genevois

Passionnante conférence que l'Association féminine d'Education nationale, en collaboration avec l'Association pour le Suffrage, le Lycéum et l'Association des Femmes catholiques, avait organisée à l'Institut National Genevois. M. Foex, président de la Section des Sciences Morales et Politiques, ayant tenu à saluer lui-même la conférencière et les sociétés représentées, souligna l'intérêt du sujet abordé dans cette salle où se discutent tous les problèmes concernant la vie politique genevoise.

M<sup>me</sup> Pierre Guinand, présidente de l'A.F.E.N., après un bref rappel des buts et initiatives réalisés par cette société qui, depuis 13 ans, s'est attachée à compléter l'instruction civique des femmes et à les rendre attentives à leur responsabilité dans la vie nationale, invita M<sup>lle</sup> Quinche à prendre la parole. Celle-ci, avec la brillante élocution et le talent que l'on sait, retraça en quelques traits frappants tirés de l'histoire, la rôle et l'influence des femmes dans la vie des nations, pour arriver à cette conclusion en ce qui concerne la femme suisse, seule en Europe à ne point avoir encore les droits d'électrice et d'éligibilité : le suffrage féminin est avant tout une question de justice dans un pays démocratique. La conférencière fait remarquer que l'O.N.U. prévoit l'égalité des sexes en matière nationale et internationale. Il semble donc que ce statut comprenne celui des femmes de toutes les nations qui font partie de cet organisme ou qui sont appelées à en faire partie.

Abordant l'argument principal d'actualité, elle exposa le renversement total de la forme sociale des temps présents en regard de la vie d'autrefois qui faisait de la femme au foyer une unité économique et productive, alors que dans l'époque actuelle, où tout est fabriqué, industrialisé, la femme, adoptant toutes les professions, devient à la fois l'Ouvrière salariée et la consommatrice de la production nationale.

D'autre part, elle dépend complètement de lois de l'Etat où elle n'a pas voix de réforme : contrats collectifs, assurances sociales ou scolaires, assurances maladies ou accidents, chambres de mineurs, tutelles. L'enfant, dès le premier âge, lui échappe, en passant par l'école, l'enseignement professionnel, le service militaire dont les filles ne sont même plus exemptées : toutes ces étapes sont régies par des lois auxquelles elle ne participe pas. De ces lois, dépendent également les conditions de travail et de salaire

de liaison. Il est à souhaiter que non seulement les voyageurs qui veulent pénétrer au cœur de l'Afrique bédouine ou berbère, mais aussi les hommes politiques qui se préoccupent du problème africain, retrouvent au fond des bibliothèques les quelques ouvrages trop oubliés et forts suggestifs de cette musulmane de Genève.

Marianne GAGNEBIN.

## A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870

M<sup>me</sup> Vve L. MENZONE

Solidité - Élégance

5 % escompte en tickets jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

du mari, dont elle est, par la force des choses, l'administratrice. De plus, en ce qui touche à ses biens ou à son salaire, la femme mariée est mal défendue par les régimes matrimoniaux les plus couramment en vigueur. Si elle reste veuve ou divorcée, devenue chef de famille, elle n'a plus aucune voix à faire entendre.

Quelques chiffres sont éloquentes : en Suisse 547,000 femmes travaillent (120,000 dans les usines, 320,000 à la campagne). Le 44 % des femmes sont célibataires, veuves ou divorcées, devant travailler ou administrer leur bien. Cela ne devrait-il pas inciter les femmes mariées à se solidariser avec les moins privilégiées pour obtenir l'octroi équitable des droits qu'elles méritent.

L'expérience des autres pays permet de constater que les électrices n'ont nullement troublé l'équilibre politique de la nation mais ont apporté un élément de stabilité ; leur influence porte indiscutablement sur l'amélioration des lois sociales. Nous savons, en Suisse, combien de réformes sociales sont parties d'initiatives privées féminines pour être ensuite adoptées par l'Etat.

M<sup>lle</sup> Quinche fait ensuite le bilan des chances qui restent aux femmes d'obtenir le droit de vote en rappelant la somme des opérations cantonales et fédérales auxquelles ce projet doit être soumis. Le *Mouvement Féministe* nous a déjà maintes fois instruits de ces lenteurs par la plume si avertie de notre chère Emilie Gourd. Il est bon cependant de rappeler que le vote féminin ne doit pas seulement être adopté par la majorité des électeurs, mais aussi par la majorité des cantons. Ceci dit assez clairement combien nous devons travailler toutes et dans tous nos cantons.

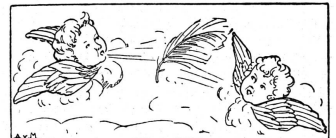
Des questions furent posées par divers auteurs et auditeurs sur la campagne que se propose le Comité d'action genevois. M<sup>me</sup> Bondallaz, vice-présidente de l'Association pour le Suffrage, dit que le Suffrage mettra à la disposition de la Campagne, toute son expérience et toute sa documentation, ayant déjà maintes opérations de ce genre à son actif. Mais il faut des moyens financiers et ce n'est qu'en s'associant nombreuses qu'on les obtiendra, elle attend beaucoup de l'union de tous les groupements genevois, union qui s'est déjà manifestée lors de l'entrevue d'une délégation de femmes auprès de la Commission du Grand Conseil qui étudie présentement la question du vote féminin.

La doctoresse Girod est chargée de remercier M<sup>lle</sup> Quinche ; elle lui exprime ainsi que M. Foex, au nom de l'Institut National Genevois, leur gratitude pour son lumineux exposé.

M. J. D.

N.D.L.R. — La campagne suffragiste dont il fut question au cours de la conférence commença incessamment. Elle comporte, entre autres, une campagne dans toute la presse ; les lecteurs ou lectrices susceptibles de faire des suggestions à se sujet et désireux d'écrire de brefs articles de propagande sont priés de s'annoncer à la Rédaction du *Mouvement*. Les offres de collaboration seront reçues avec reconnaissance.

La Rédaction.



DE-CI, DE-LA

### Les jardinières.

M<sup>lle</sup> Jeanne Burdet, à Lausanne, a été nommée jardinière-secrétaire des jardins botaniques de l'Université de Lausanne.

### Les femmes dans les commissions.

Le Conseil d'Etat vaudois a nommé membre de la commission du Fonds cantonal des Arts et des Lettres, sur la proposition de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, section de Lausanne, M<sup>lle</sup> Violette Milquet, artiste peintre à Pully, professeur à l'Ecole cantonale de dessin à Lausanne.

La commission scolaire de Leyzin, fait rare, compte quatre femmes : Mmes Susan Brand-Vaudroz, J. Jeanloz-Roussy, Julia Leuzinger-Hurter, Henriette Werren-Hubert.

M<sup>me</sup> Amiguet a été désignée comme secrétaire de la commission scolaire de Lutry.

La loi autorise les femmes à siéger dans les commissions d'assistance vaudoises, mais à peine une quarantaine de communes, sur 388, ont fait

Tout pour économiser  
LE GAZ

Cuisinières et réchauds  
derniers modèles

Autocuiseurs - Grils „Mélior“  
Marmites à vapeur

E. FINAZ-TRACHSEL

Boulevard James-Fazy 6